

EDITO le don, le contre-don

a charité a mauvaise presse. Donner est humiliant pour celui qui reçoit, condescendant pour celui qui donne. Soit! Les anthropologues nous expliquent que dans toutes les sociétés, des plus primitives au plus évoluées, il n'y a jamais de don sans contre-don. Par exemple, l'usage, chez nous, veut que l'on rende une invitation « pour ne pas être en reste». Jadis on jetait une pièce au violoneux qui vous charmait d'une romance sur son crincrin; la musique était le contre-don des mendiants. Ceux qui quêtaient à la sortie des églises assuraient les bonnes âmes que Dieu le leur rendrait au centuple. Le contre-don était différé mais, avalisé par Dieu, portait intérêt.

Aujourd'hui, on ne donne plus aux mendiants de peur d'encourager le vice, la paresse ou l'immigration clandestine. Qu'obtient-on d'ailleurs en échange ? Un sourire, un mot de gratitude ? Ce n'est même pas assuré. L'estime de soi ? Pas à si faible tarif ! Plutôt la conviction qu'on cautionne le fonctionnement désastreux d'un système de plus en plus inégalitaire. Donc, pas de contre-don, pas de don !

Pourtant le caritatif se porte bien. Encore que la part des revenus consacrés par les Français à des « oeuvres à caractère humanitaire » n'ait pas varié depuis dix ans. Ce que l'on donne au Téléthon, on ne le donne pas à la Croix-rouge, ou inversement en cas de tsunami. Le gros progrès de ces dernières années est l'évaluation des ONG collectrices. Même la Cour des Comptes s'en mêle et ce n'est pas inutile. L'évaluation est à la mode. De l'association communale de joueurs de pétanque jusqu'au ministre, il faut prouver la transparence de son fonctionnement, l'exactitude de ses comptes et l'efficacité de sa gestion. Il faut que l'usager, le contribuable, le donateur sachent où va leur argent. S'il va au bon endroit sans trop de déperditions en route, ça va. Dans le cas du don aux œuvres, on se contente, à titre de contre-don, outre le reçu fiscal qui n'est pas négligeable, de l'idée que cet argent doit certainement servir à quelque chose.

La repentance a également mauvaise presse. Le devoir de mémoire, bon, mais il y a un temps pour tout et on nous dit qu'il faut savoir tourner la page des abus de feu notre empire colonial. Dans ces conditions, pourquoi nous intéresser aux petits orphelins handicapés de Bamako? Nous n'en obtiendrons évidemment aucun contre-don.

Certains d'entre nous en espèrent peutêtre une indulgence divine pour leurs péchés de consommateurs nantis. Je ne suis pas spécialiste de la question. Pas plus d'ailleurs que de la sociologie de la générosité. J'en suis donc réduit à l'introspection.

Ce que je donne pour les petits de Bamako, ce n'est ni parce que j'ai mauvaise conscience, ni par philanthropie, ni par amour, ni par pitié, ni par dépit, ni par dérision, ni par rien de ce que je peux imaginer comme calcul ou comme espoir d'un contre-don... Ou alors c'est un peu tout ça à la fois. Autant dire que je n'ai toujours rien expliqué. C'est aussi parce que l'association est bien gérée et totalement transparente grâce à Juliette et sa petite équipe de bénévoles. C'est parce que son existence est une garantie durable du respect de la dignité de quelques enfants. C'est parce qu'elle a apporté à ces gosses un peu de confort, un meilleur traitement sanitaire... Mais cela n'expli-

que que mon choix, pas ma motivation.

Et si certaines actions n'avaient pas de justification, ne répondaient à aucune étude de rentabilité, se dérobaient à l'analyse rationnelle! Vous avez une meilleure explication? C'est la vie, c'est le monde mal foutu dans lequel nous vivons et ni les politiques, ni les philosophes, ni les économistes, ni les anthropologues n'expliquent la totalité du monde et de la vie. Je donne un peu, ce que je peux... parce que je donne... Tiens, exactement comme...vous!

Bernard Péchon

NANCEES A BAMAKO EN 2007

L'hippothérapie pour Aïssata et Awa

La convention de partenariat Association Léo et le ministère de tutelle DNPEF.

Tous les ans, au mois de janvier, nous signons une convention de partenariat qui formalise les engagements réciproques entre l'Etat malien et notre association pour l'aide que nous apportons aux orphelins handicapés du Centre de Placement Familial « dit Pouponnière » à Bamako.

Entre 1999 et 2003, le nombre d'enfants était en constante augmentation. Depuis 2004, l'effectif est stable avec des admissions réqulières d'enfants handicapés malheureusement compensées par les décès du fait de la fragilité de ces enfants et le contexte sanitaire difficile. Nous ferons une présentation détaillée des enfants et de leurs activités lors de notre prochaine assemblée, le 27 avril 2008 : Léo, Djamory, Djibril, Awa, Sidi, Foussey, Fatoumata, Karounga vont à l'école, à l'hippothérapie. Aïssata va tous les jours à l'école d'Amaldème (Association Malienne de Lutte contre les Déficiences Mentales chez l'Enfant). Deux fois par semaine, trois thérapeutes vien-

nent à la Pouponnière pour soigner sur place les enfants plus lourdement handicapés et les plus petits.

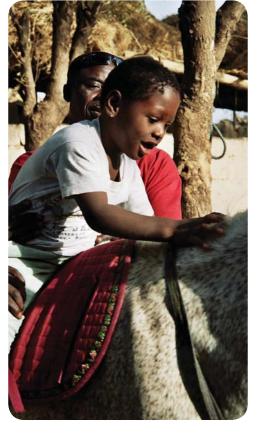
Les séances d'hippothérapie (thérapie par le cheval) sont offertes aux enfants par le LADIES CIRCLE d'Avignon

Le renforcement de nos actions à Bamako.

Pour l'amélioration de l'accueil et des soins des enfants à la Pouponnière, nous avons sollicité Santé Sud à Marseille, association de professionnels de la santé, pour son expérience de plus de 20 ans dans la solidarité internationale auprès de l'enfance handicapée et vulnérable. De plus, cette association a un bureau permanent à Bamako avec des médecins maliens. La mission exploratoire Santé Sud/Léo à la Pouponnière de Bamako, en juin 2007, a mis en évidence les besoins et les demandes de la direction de cet établissement dont une priorité : le recrutement d'un médecin à temps plein.

En France, grâce à la mobilisation de nos bénévoles et la générosité de nos donateurs, dès le mois de novembre

2007, le docteur Assétou Traoré a pris son poste : elle est le chef du service médical de l'établissement, environ 100 nourrisons et enfants. Elle coordonne l'hygiène, la gestion et le suivi de toutes les activités médicales, la malnutrition et l'accompagnement de fin de vie. Bien que la vocation de notre association soit « les orphelins handicapés » nous avons décidé d'assurer dans la mesure de nos moyens, la totalité des honoraires soit 505 euros par mois. Nous savons que pour intervenir efficacement sur les pratiques professionnelles et coordonner les actions thérapeutiques d'une institution, il faut prendre en compte l'ensemble des services et du personnel (70 personnes dont 45 nourrices). Nous avons sollicité plus particulièrement le docteur Assétou Traoré, pour le suivi des enfants handicapés. La survie, l'épanouissement, les progrès des enfants polyhandicapés, I.M.C, déficients mentaux, autistes dépendent d'une prise en charge médicale spécifique en veillant à ce que certains gestes soient accomplis quotidiennement.





L'avenir des enfants handicapés.

Un projet de création d'un nouvel orphelinat à Bamako semblerait à un stade d'étude avancé. Des informations contradictoires circulent sur sa destination et sur l'avenir de l'actuelle pouponnière. Nous pouvons, en tout cas, saluer la volonté de l'état malien de faire plus pour les orphelins et souhaiter que les dispositions prises permettent un accueil mieux adapté pour les orphelins valides et handicapés, en particulier pour ceux de plus de 5 ans. Sur place, nous nous tenons informés et restons attentifs au sort réservé aux enfants handicapés.

Nous nous félicitons de constater que notre action, c'està-dire votre générosité, a contribué non seulement à apporter un peu de bien être à des enfants en grande détresse mais aussi à faire reconnaître la place du handicap dans une société qui a toujours manifesté un vrai souci de la solidarité mais qui n'a pas les moyens d'en faire une priorité de son action politique. Pour le sourire de Léo et de ses frères et sœurs de la pouponnière de Bamako, il faut persévérer dans notre engagement. Merci pour eux et merci pour nous de votre soutien moral et financier sans lesquels rien ne serait possible.



Djibril et Djamory.

Azoulou, 14 ans est la plus grande.



Les actions de solidarité organisées bénévolement en 2007 pour soutenir l'association Léo

e temps d'un week end, Patricia et Bernard avaient demandé à 17 artistes peintres et sculpteurs de leurs amis d'exposer leurs œuvres dans leur maison de Durfort. 400 invitations furent lancées. 215 œuvres furent présentées, 38 furent vendues, 40% du montant des ventes ont été versés à l'association Léo.

Merci aux 200 visiteurs qui se sont déplacés, aux amateurs d'art qui se sont fait plaisir en aidant nos enfants, aux galeristes bénévoles enchantés de recevoir tant d'amis et un grand merci et bravo aux artistes qui se sont mobilisés pour défendre notre cause.



A l'occasion de l'assemblée générale de notre association en mai 2007 à Lescout dans le Tarn, Jeannette a exposé les objets de décoration qu'elle fabrique et peint au profit de l'association Léo.

Grand succès : la totalité de la recette a été reversée au profit des orphelins handicapés de Bamako.

Merci à Jeannette.



Le premier « club service enfants » en France a été créé en mai 2007 sur l'initiative de quelques enfants de Guéret dans la Creuse : KIWANIS KIDS de Guéret.

Ces enfants, regroupés par la volonté de servir les enfants du monde, ont été émus lors de leur recherche sur Internet, par les orphelins handicapés de Bamako. Ils ont pris contact avec notre association, pour proposer d'aider à la prise en charge de soins des petits bamakois. Pour cefaire, ils ont organisé le salon des bonbons régionaux à la salle des fêtes de Sainte Feyre.

Bravo les enfants!

La générosité partagée est un bonheur double : celui de donner et celui de constater que l'on ne se bat pas seul.

ASSOCIATION LEO

66 rue Saint Raymond 84380 Mazan 38 rue Angély Cavalié 81000 Albi tél 04 90 60 63 10 & 05 63 70 78 87 www.orphelin-handicape-mali.org

